

COTISATIONS/LICENCES

La licence d'athlétisme comprend :

- la cotisation annuelle pour :
 - la Fédération Française d'Athlétisme
 - la Ligue d'Aquitaine
 - le Comité de Gironde
 - le Club
- l'assurance responsabilité civile
- le tee-shirt floqué du prénom (Ecole d'Athlé) ou le maillot (à partir de Benjamin)

1. Assurance :

Le Club a souscrit une assurance Responsabilité Civile (voir fiche identité du Club) qui couvre :

- les athlètes dans la pratique de l'athlétisme pendant les entraînements et lors des compétitions à domicile ou à l'extérieur, y compris les déplacements organisés en car ou voiture
- les adultes qui seraient susceptibles de transporter des athlètes dans leur véhicule personnel à l'occasion des déplacements organisés par le Club.

2. Essai gratuit :

Nous comprenons bien que les jeunes n'hésitent pas à changer fréquemment d'activité, à « zapper » car ils sont à la recherche du plaisir immédiat.

En conséquence, nous offrons aux plus jeunes l'essai gratuit pendant 15 jours à dater de la signature du formulaire d'adhésion, dans les mêmes conditions d'accueil et d'entraînement que nos licenciés.

Attention : Après la période d'essai, aucun remboursement partiel ou total ne sera effectué après l'établissement de la Licence

3. Praticants « Athlé-Santé » :

Pas de compétition FFA (cross, salle, piste) ni de course sur route possible avec ce type de licence.

4. Praticants « Athlé-Running » :

Pas de compétition FFA « stade » possible avec ce type de licence réservée aux adeptes de la course sur route et de la Marche Nordique.

Les praticants obtiennent des points « classement » selon leurs performances.

5. Praticants « Compétiteurs » :

Avec cette licence, participation aux championnats et compétitions inscrits au calendrier officiel FFA, Liges, Comités, dont meetings et challenges officiels du Club ainsi que « hors stade ».

Permet la sélection aux Championnats de France de 10km, Marathon, Trail, Marche Nordique.

Les praticants obtiennent des points « classement » selon leurs performances.

6. Praticants « Athlé Encadrement » :

Permet d'exercer des responsabilités officielles ou sein du club. Ne permet pas de participer à quelque épreuve que ce soit sauf dans le cas où le dirigeant a fourni un certificat médical dans le but de participer aux compétitions.

7. COTISATIONS/LICENCES 2017/2018

Compléter la fiche de renseignement et la remettre au plus tôt au secrétariat du Club accompagnée du **certificat médical obligatoire** et du montant de la cotisation.

CATEGORIES (au 01/11/2017)	1 ^{ère} Licence (plein tarif)	2 ^{ème} (a, c) Licence (- 20 %)	3 ^{ème} (a, c) Licence (- 50 %)	4 ^{ème} (a, c) Licence (- 100 %)
ATHLE DECOUVERTE				
• Eveil Athlétique (nés en 2009 et après)	170,00	136,00	85,00	Gratuite
• Poussin(e)s (nés en 2007/2008)	170,00	136,00	85,00	Gratuite
TEE-SHIRT CLUB (personnalisé)	compris	compris	compris	compris
ATHLE COMPETITION				
• Benjamin(e)s (nés en 2005/2006)	180,00	144,00	90,00	Gratuite
• Minimes (nés en 2003/2004)	180,00	144,00	90,00	Gratuite
• Frais de Mutation Normale ^(b)	50,00			
• Cadet(te)s (nés en 2001/2002)	190,00	152,00	95,00	Gratuite
• Juniors (nés en 1999/2000)	190,00	152,00	95,00	Gratuite
• Espoirs (nés en 1996/97/98)	190,00	152,00	95,00	Gratuite
• Seniors (de 1979 à 1995)	190,00	152,00	95,00	Gratuite
• Vétérans (1978 et avant)	190,00	152,00	95,00	Gratuite
• Frais de Mutation Normale ^(b)	160,00			
MAILLOT CLUB	compris	compris	compris	compris
ATHLE SANTE LOISIRS ATHLE SANTE RUNNING ATHLE ENTREPRISE				
• Cadets à Vétérans	100,00	80,00	50,00	Gratuite
TEE-SHIRT CLUB (personnalisé)	compris	compris	compris	compris
MARCHE NORDIQUE				
• Benjamins à Vétérans	70,00	70,00	70,00	70,00
TEE-SHIRT CLUB (personnalisé)	compris	compris	compris	compris
ENCADREMENT	Gratuite			
• Membres du Comité Directeur élus à l'Assemblée Générale, Juges et animateurs Ecole Athlé				

(a) Licences au sein de la même famille

(b) **En cas de licence dans un autre Club la saison précédente, le coût de la nouvelle licence sera augmenté des frais de mutation normale (période du 1^{er} septembre au 31 octobre)**

(c) Sauf pour la catégorie Marche Nordique

Le paiement peut s'effectuer en espèces, chèques (jusqu'à 3 fois sans frais), coupons sport ou chèques vacances ANCV.